

LOGO1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en logopédie

A Louvain-la-Neuve - 58 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)**Code du programme: **logo1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Evaluation au cours de la formation	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Gestion et contacts	5

LOGO1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en logopédie. La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie.

LOGO1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de l'année préparatoire est destiné à offrir aux étudiants, un complément d'information dans la discipline afin de leur permettre l'accès au Master en logopédie.

LOGO1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Programme proposé sous réserve de modifications en fonction du parcours de l'étudiant.

o Neurosciences (11 crédits)

○ LPSP1207	Introduction aux neurosciences cognitives	André Mouraux	30h	3 Crédits	1q
○ LPSYM2512L	Question de neurologie, y compris la neuropsychologie des démences	N.	45h	5 Crédits	1q
○ LPSYC1336	Introduction à la neurologie pédiatrique	N.	30h	3 Crédits	1q

o Outils (19 crédits)

○ LANGL1842	Cours d'anglais pour psychologues & logopèdes	Marie Duelz, Sandrine Jacob, Sabrina Knorr (coord.), Carlo Lefevre (coord.), Jean-Paul Nyssen	60h	4 Crédits	1 + 2q
○ LLOGO1210	Maîtrise du français	Marie-Pierre de Partz de Courtray, Marie-Anne Schelstraete (coord.)	0h+15h	2 Crédits	1q
○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées	Nathalie Lefèvre, Ingrid Van Keilegom, Matthieu Van Pachterbeke	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests	Sandrine Deplus, Jacques Grégoire	45h+15h	5 Crédits	1q
○ LPSP1308	L'entretien psychologique	Emmanuelle Zech	15h+30h	4 Crédits	2q

o Compléments en logopédie (28 crédits)

○ LPSP1327	Neuropsychologie clinique	Agnesa Pillon, Dana Samson	30h	5 Crédits	1q
○ LPSYC1337	Cognition numérique	N.	30h	3 Crédits	1q
○ LLOGO1311	Troubles développementaux du langage oral	Marie-Anne Schelstraete	30h	4 Crédits	2q
○ LLOGO1314	Troubles de la production de la parole	Bernadette Pierart	30h	4 Crédits	2q
○ LPSYC1471	Langage écrit : acquisition et troubles	N.	30h	4 Crédits	2q
○ LPSYC1340	Sociolinguistique et multilinguisme	N.	30h	3 Crédits	2q
○ LLOGO9001	Projet d'observation et de recherche	N.	0h+30h	5 Crédits	1 + 2q

LOGO1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Ont accès à l'année préparatoire au Master en logopédie:

- les porteurs d'un grade académique de bachelier en logopédie ou en audiologie délivré par une haute école de la communauté française;
- les porteurs du grade académique similaire aux grades académiques mentionnés à l'alinéa précédent, délivré par la communauté flamande;
- les porteurs d'un grade académique étranger reconnu par le ministère de la Communauté française, équivalent à l'un des grades académiques mentionnés au premier alinéa;
- les porteurs d'un grade académique étranger reconnu par l'université, équivalent au grade de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation avec majeure en sciences psychologiques et de l'éducation.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des cours se fera par des examens écrits, organisés lors des sessions, alors que les parties exercices pourront impliquer une évaluation en cours d'année.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le but du programme est de préparer l'étudiant au master, en complétant les bases de connaissances et de compétences nécessaires. Cette année préparatoire n'est pas diplômante et de ce fait consiste en une année "passerelle" vers le Master en logopédie.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure EPSY

Acronyme	EPSY
Dénomination	Ecole de psychologie
Adresse	Place Cardinal Mercier, 10 bte L3.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 20 11 - Fax 010 47 48 34
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)
Commission de programme	Ecole de psychologie (EPSY)

Responsable académique du programme : [Marie-Anne Schelstraete](#)

Jury

Présidente du jury : **Isabelle Roskam**

Secrétaire du jury : **Moïra Mikolajczak**

Personnes de contact

Gestion administrative : **Doriane Vanderschueren**